

Sommaire

- 1. Éléments fondamentaux 9**
Consommateur 9 / Droit de la consommation (notion) 20 / Droit de la consommation (objet-s-) 30 / Professionnel 34
- 2. L'information du consommateur 39**
Information par les institutions de défense des consommateurs 39 / Modes de valorisation 43 / Obligation générale d'information 51 / Obligations spéciales d'information 56
- 3. Les clauses abusives 65**
Commission des clauses abusives 65 / Domaine des clauses abusives 71 / Fondement des clauses abusives (l'équilibre contractuel) 79 / Notion de clause abusive 83 / Sanctions des clauses abusives 89
- 4. Les pratiques commerciales nouvelles (loi du 3 janvier 2008) 95**
Pratiques commerciales agressives 99 / Pratiques commerciales déloyales 101 / Pratiques commerciales trompeuses 105
- 5. La publicité 109**
Loteries et concours publicitaires 111 / Publicité comparative 116 / Publicité sur les prix 121 / Publicité télévisée 124 / Publicité trompeuse 132
- 6. Les prix des produits et des services 139**
Information sur les prix 139 / Fixation du prix 142 / Paiement du prix 146

7. La conformité des produits et des services	149
Garanties 149 / Moyens d'établir la conformité 161 / Sanctions civiles (droit commun) 165 / Sanctions pénales 170 / Service après-vente 179	
8. La sécurité des produits et des services	183
Moyens d'établir la sécurité 183 / Sanctions civiles du défaut de sécurité 187 / Sanctions pénales du défaut de sécurité 196	
9. Le consommateur acheteur	201
Achat d'un logement 203 / Achat après démarchage 208 / Achat à distance 212 / Ventes annonçant un avantage pour le consommateur 218 / Vente multiniveau 221	
10. Le consommateur locataire	225
Location d'un bien de consommation 227 / Location d'un logement meublé 230 / Location d'un logement non meublé 235 / Location à temps partagé 256	
11. Le consommateur de produits bancaires et financiers	261
Compte bancaire (chèque et carte de paiement) 261 / Compte bancaire (ouverture, fonctionnement et clôture) 270 / Crédit à la consommation 277 / Crédit immobilier 285 / Garanties de paiement (hypothèque et cautionnement) 292 / Prévention du surendettement 296	
12. Le consommateur de services particuliers	305
Assurances 305 / Courtage matrimonial 309 / Habitant (eau, gaz, électricité) 311 / Services de téléphonie mobile 314 / Soins médicaux 321 / Transport de biens 331 / Voyages 334	
13. Le consommateur défendeur	341
Privilèges de procédure 341 / Procédure en injonction de payer 346 / Traitement du surendettement (présentation) 349 / Traitement du surendettement (mesures: plans conventionnel et recommandé, moratoire et effacement partiel) 357 / Procédure de rétablissement personnel 363	

14. Le consommateur demandeur	369
Actions collectives exercées par les associations de consommateurs: l'action civile 369 / Actions collectives exercées par les associations de consommateurs: les actions en cessation 373 / Actions collectives exercées par les associations de consommateurs: l'action par voie d'intervention dans les litiges individuels 377 / Actions exercées dans l'intérêt individuel des consommateurs: présent et avenir 379 / Le consommateur et le juge 383 / Procédure en injonction de faire 388 / Voies extrajudiciaires 390	
Bibliographie générale	397